

La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

---

VOL. XXI

Québec, 6 mars 1909

No 30

---

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

---

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 465. — Les Quarante-Heures de la semaine, 465. — Le Miracle de Lourdes, 436. — Causeries historiques, 467. — Costumes ecclésiastiques, 469. — La conférence des évêques anglicans, 474. — Influence secrète de la Franc-Maçonnerie, 476. — Bibliographie, 477.

— — — — —

Calendrier

— o —

7	DIM.	*v	I du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car.—I Vêp. du suiv., mém. du dim.
8	Lundi	b	S. Jean de Dieu, confesseur.
9	Mardi	b	Ste Françoise Romaine, veuve.
10	Merc.	fr	Les SS. Quarante Martyrs.
11	Jendi	b	S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur (7).
12	Vend.	r	S. Suaire de N.-S. J.-C., <i>abl. may.</i>
13	Samd.	b	S. Grégoire I le Grand, pape et docteur (hier).

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

7 mars, Chapelle des Hurons, Saint-Ambroise. — 9, Séminaire de Québec. — 11, Saint-Pacôme. — 13, Couvent de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

### Le miracle de Lourdes

— o —

Aucun siècle n'a affiché, plus que le nôtre, son incroyance fanfaronne. En aucun temps aussi, l'impiété des ennemis de Dieu n'a reçu de soufflet plus retentissant.

Qu'y a-t-il au début de Lourdes ? Une humble bergerette, une enfant du peuple, d'une instruction toute sommaire dont les premières leçons du catéchisme et les prières en usage chez les chrétiens faisaient tout le fond. Elle s'affirme un beau jour, devant le peuple, comme la dépositaire des secrets de l'Auguste Mère de Dieu et la messagère de ses desseins miséricordieux sur la France et sur le monde.

Qu'est-il sorti de là ? Une des plus extraordinaires manifestations surnaturelles dont l'histoire fasse mention.

Rapprochez ce fait local, d'importance si minime en apparence, de la conquête intellectuelle et morale du monde, et vous verrez en acte l'intervention de la divine Providence dans les affaires d'ici-bas, et comment elle s'y prend pour humilier la fausse science, mettre en défaut les calculs humains les mieux combinés et donner sa marque à son œuvre.

En cinquante ans, l'humble évangéliste de l'Immaculée a imposé à tout l'univers la foi à sa parole et à la sincérité de son message.

Si vous voulez expliquer le fait humainement, vous vous arrêtez à l'impossible, à l'absurde. Tout est contre la messagère de vérité.

Humble fille des champs, pauvre ignorante qui sais à peine ton *Pater*, les serviteurs de Dieu, dont tu dois réclamer le concours, temporisent et se méfient : la science, tu entends, la science, reine du monde, te bafoue et te condamne. C'est folie à toi de t'obstiner, Tes yeux t'ont trompée, tu as été victime d'une illusion ; tu as cru voir et tu n'as rien vu.

Et l'enfant timide, imperturbable, l'œil encore éclairé des splendeurs de la vision, répond : « J'ai vu ; j'ai entendu ; j'ai prié avec elle ; elle a parlé ; sa douce voix emplit encore mon oreille. Elle a dit : Allez dire aux prêtres qu'on construise ici une église, qu'on y vienne en procession. Elle a dit : Je suis l'Immaculée Conception. Elle a dit : Pénitence, pénitence, pénitence ! »

Le gouvernement ne manque pas de prendre peur ; il arme et entre en campagne. La police reçoit des ordres sévères ; les visiteurs sont repoussés de la grotte ; ils s'obstinent ; on entoure la place d'une ligne de circonvallation et on boucle la Vierge chez elle.

Et que fait Bernadette ? Elle affirme, elle reproduit, sans variation, le même témoignage : « J'ai vu, j'ai entendu, je porte au peuple les paroles de la Vierge. » Voyez-vous ce duel : d'un côté, l'Etat en armes ; et de l'autre, cette petite fille, avec, pour arme, sa conscience et la vérité, qui s'avance contre ce Goliath. Mais il est dans la destinée de Goliath de mordre la poussière. Il remplit une fois de plus sa destinée. L'enfant a vaincu.

Maintenant, jugez des fruits de sa victoire. L'Eglise a confirmé par ses décisions la véracité du témoignage de la voyante. L'appel de la Vierge a retenti aux confins du monde. Elle avait demandé un sanctuaire, elle trône dans deux merveilleux monuments, en l'honneur de son privilège d'Immaculée et du saint Rosaire.

Elle a voulu qu'on vienne à la grotte ; et ce n'est pas seulement Lourdes et les croyants des Pyrénées, c'est la France, c'est le monde entier qui répond à l'appel de la Vierge Marie.

(Sem. rel. de Cambrai.)

---

### Causeries historiques

---

#### QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS-UNIS

(Suite.)

Cette proclamation, qui donnait une preuve évidente de la droiture, de la largeur et de l'impartialité du caractère du général Washington, en le mettant au-dessus des préjugés du vulgaire, força l'estime et l'admiration de la population de la Nouvelle-Angleterre, malgré son fanatisme contre les catholiques. C'était un acte courageux ; et, pour tout Anglo-Saxon, le courage est une vertu qui le charme et le subjuge.

Si grande que fût déjà la réputation du commandant en chef, cet acte l'éleva encore plus haut et lui assura la gloire de

devenir bientôt le fondateur et le premier Président de la république des Etats-Unis en Amérique (1).

Les jeunes gens surtout qui fréquentaient les écoles publiques vouèrent à Washington un culte qui ne s'est jamais démenti.

Aussi la proclamation du général Washington, dit le Père Bridgett, dut jeter un rayon de lumière dans l'âme du jeune étudiant qui se préparait au ministère protestant. Il apprit à mieux juger les catholiques.

Nous avons vu plus haut que la première impression favorable que M. Thayer reçut de la religion catholique lui avait été donnée par la conduite des soldats et des marins français. Voici en quelle circonstance.

Dans le cours du mois d'août 1778, une flotte, commandée par le comte d'Estaing, avait été envoyée par le gouvernement français, pour venir en aide aux colonies américaines insurgées ; elle était ancrée dans la rade de Boston, pour s'y ravitailler.

Or, il arriva qu'un des officiers français mourut pendant ce temps-là. La municipalité de Boston crut de son devoir d'as-

(1). Voici ce que dit Gilmany Shea à ce sujet : « En Angleterre, on observait le 5 novembre de chaque année comme une fête religieuse, afin de commémorer, en ce jour-là, la découverte de la *Conspiration des Poudres* contre le roi Jacques I. C'était ce qu'on appelait le *Guy Fawkes Day*. Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre ne pouvaient guère logiquement observer une fête pour dénoncer l'attentat des catholiques d'avoir voulu tuer le père, c'est-à-dire Jacques I, tandis qu'eux avaient mis à mort le fils, c'est-à-dire Charles I. Ils eurent donc recours à un compromis aussi adroit que rusé, et la fête de Guy Fawkes, (*Fawkes Day*), devint le *Pope Day*, la *Fête du Pape*.

Il n'apparaît nulle part que les Anglais, après la conquête, aient essayé d'introduire, en Canada, la sotte et ridicule coutume de brûler le Pape en effigie, le 5 novembre. L'estime et la confiance dont jouissait Mgr Briand auprès des gouverneurs anglais, surtout auprès du général Murray, étaient suffisantes pour s'opposer à cette insulte envers les catholiques. Il convient à ce propos de reproduire ici une partie de la lettre du général Murray à Mgr Briand, en 1766 :

« Je recommande mes Canadiens à vos soins ; ils se sont conduits de manière à gagner pour toujours ma sincère affection. C'est avec regret que je les quitte ; mais ma présence à Londres devient nécessaire pour détruire les fausses accusations de leurs ennemis et les miens. Vous pouvez compter que je ferai à Londres les plus grands efforts pour promouvoir leurs intérêts »...

Murray, Washington se rencontraient donc sur le même terrain, savoir : le respect dû aux catholiques.

sister en corps à ses funérailles, et de suivre le cortège portant, en tête, la croix de procession ! Jugeons de l'étonnement et de l'embarras des bons Bostonnais ! Jusque-là, il avait été défendu, sous peine de mort, à tout prêtre catholique d'entrer en aucun des Etats, excepté le Maryland et la Pensylvanie ; les laïcs catholiques eux-mêmes y étaient à peine tolérés ; et souvent ils avaient eu à subir de graves et injustes traitements.

Mais, dès que les colonies américaines eurent rompu le lien qui les unissait à l'Angleterre, les choses changèrent entièrement.

Peu de temps après cet événement, en 1791, Mgr Carroll, en sa qualité de premier évêque catholique des Etats-Unis, vint à Boston pour y faire la visite épiscopale. Et qui le croirait ? Il y fut reçu par le révérend John Thayer devenu prêtre catholique et exerçant librement les fonctions du saint ministère dans sa ville natale ! . . . La lettre que le Dr Carroll écrivit alors à l'un de ses amis mérite d'être citée.

« Il est, dit-il, vraiment merveilleux d'avoir à vous signaler les politesses extraordinaires dont j'ai été l'objet dans cette ville, où, il y a à peine quelques années, un prêtre *papiste* était regardé comme le plus grand monstre de la création. Plusieurs personnes ici, même parmi les plus instruites, m'ont avoué qu'auparavant elles auraient préféré traverser la rue, plutôt que de rencontrer un prêtre, si grande était l'horreur qu'on avait du pape ; et cette horreur était encore alimentée par les fausses et scandaleuses accusations que les ministres protestants débitaient chaque dimanche, du haut de leur chaire. »

C'est dans un pareil milieu et dans un tel état de choses que le jeune Thayer avait toujours vécu. Pour un enfant de son tempérament, et presque toujours désœuvré, les rues de Boston, outre la maison de son père, avaient été la principale source de ses connaissances en fait d'histoire, soit de Rome, soit du Pape, ou des premiers temps du christianisme.

Nous ne saurions l'affirmer, mais il peut se faire qu'il formait partie de la troupe des petits garçons qui se faisaient un jeu de tirer les ficelles des effigies du Pape, que l'on brûlait dans Boston, le *Cinq novembre*. On ne saurait douter qu'il vit souvent défiler ces processions, et on imagine aisément quelles

impressions elles produisirent sur son esprit. Quoi qu'il en soit, elles lui furent peut-être utiles, car elles l'amenèrent plus tard à renoncer au puritanisme, et à devenir un prêtre zélé et pieux (1).

Voici comment il s'exprime, à ce sujet, dans le récit qu'il a fait de sa conversion :

« A la fin de mes études, dit-il, je fus fait ministre de la secte puritaine et j'en fis les fonctions pendant deux ans, en m'appliquant à l'étude des Saintes Ecritures et à la prédication. Dans l'intervalle, je ressentis une secrète inclination de voyager. J'en nourrissais le désir, et bientôt je résolus de passer en Europe, afin d'en étudier les langues les plus en usage, et d'acquérir la connaissance de la constitution des différents Etats européens. Je voulais observer les mœurs et les coutumes, les lois et le gouvernement des principales nations du continent, afin d'obtenir, par cette observation politique, une plus grande expérience pour moi-même, et par là devenir plus utile à mon pays. Telles étaient les vues humaines que j'entretenais dans mon esprit, sans avoir le moindre soupçon que la Providence dans ses desseins mystérieux me ménageait, dans ce voyage, des avantages bien autrement précieux pour mon âme. (2)

« Je m'embarquai donc pour l'Europe et j'arrivai en France à la fin de l'année 1781. J'y séjournai pendant dix mois, me livrant entièrement à l'étude de la langue et à la lecture des meilleurs auteurs français, tout m'instruisant des principes du gouvernement. Je fus atteint là d'une maladie assez grave et, comme j'en craignais les suites fâcheuses, mon premier soin fut de défendre de laisser approcher de moi aucun prêtre catholique, si grand était mon attachement pour la secte à laquelle j'appartenais.

« Après mon retour à la santé, j'allai passer trois mois en Angleterre, observant attentivement, comme en France, les mœurs et les coutumes du pays. On me demanda de prêcher, j'y consentis ; mais, comme on fit la remarque que ma doctrine

(1) *American Quarterly Review*, à l'art. : de k. H. Clarke, page 151.

(2). M. Thayer dit ailleurs dans cette même brochure : « J'appartenais à une famille aisée. » Il est évident qu'il avait des revenus personnels pour pouvoir ainsi voyager, et pourvoir à ses études ecclésiastiques.



ne plaisait point à ceux devant qui je prêchais, je leur répondis que j'avais pris ma doctrine dans la Bible.

« Je retournai en France, avec l'intention de poursuivre mon voyage jusqu'à Rome, m'occupant toujours de mes études. Comme on peut facilement l'imaginer, j'étais imbu des préjugés les plus exagérés contre le peuple italien et sa religion.

« Toutefois, pendant mon séjour en France, je m'étais formé une idée moins défavorable contre la religion catholique, et mon commerce avec les Italiens contribua aussi à me débarrasser de mes préjugés à leur égard.»

Il raconte ensuite la réception courtoise qu'il rencontra partout et dans toutes les classes de la société. Puis, après avoir décrit son genre de vie et ses études à Rome, M. Thayer continue ainsi :

« La religion catholique se présentait de temps en temps à mon esprit ; et bien qu'elle n'entrât pas d'abord dans le plan de mes études, je désirais cependant de profiter de mon séjour à Rome pour m'instruire à fond de ses principes, sans autre motif, cependant, que celui que j'aurais eu d'étudier la religion de Mahomet, si j'eusse vécu à Constantinople. J'étais bien loin de soupçonner que ma religion était fausse, encore plus loin de penser à en embrasser une autre.»

Toutefois, M. Thayer fut bien étonné et bien touché de se trouver avec les Italiens comme au sein de sa famille, tant ils lui témoignaient de prévenances et de cordialité.

« Cette religion, se disait-il, n'est donc pas si insociable ; elle n'inspire pas, comme on me l'avait dit, des sentiments d'aversion et d'intolérance à tous ceux qui lui sont étrangers. »

A Rome, il n'eut rien de plus pressé que de visiter les chefs-d'œuvre de tout genre, en particulier le Panthéon, temple autrefois consacré au culte des fausses divinités du paganisme, et aujourd'hui dédié en l'honneur de la Sainte Vierge et de tous les Saints. (1)

(A suivre.)

RENÉ-E. CASGRAIN, ptre.

---

(1) On sait que, depuis, cette église a été profanée, en quelque sorte, par la sépulture de Victor-Emmanuel, l'usurpateur du pouvoir temporel des Papes.

### Costumes ecclésiastiques

— o —

**VELOURS.** — Le velours est propre au Pape. Le prendre, même pour des accessoires, serait une usurpation flagrante.

**MOIRE.** — La moire appartient aux seuls cardinaux : personne autre ne peut donc en faire usage.

**SOIE.** — La soie est l'insigne de la Cour pontificale, et n'y ont droit que ceux qui en font partie, comme évêques assistants au trône et prélats, dans la mesure prescrite. Autrement, pour ceux qui ne sont pas de la Cour, la soie n'est employée qu'aux accessoires.

**SAISONS.** — Les vêtements varient suivant la saison. Pour l'hiver, le drap ; pour l'été, le mérinos ou la soie pour ceux qui en ont le privilège.

**CONCORDANCE.** — Il doit, y avoir parité dans le costume, c'est-à-dire que le dessus et le dessous s'harmoniseront tant *pour la couleur* que *pour l'étoffe*. Ainsi un évêque ne prendra pas une mozette *violette* sur une soutane *noire*, ni une manteletta *violette* sur une soutane *noire* (il n'y a d'exception que pour la *cappa*, qui est toujours *violette* parce que, déployée, elle couvre toute la soutane).

De même, un évêque ou un prélat ne portera pas une mozette ni une manteletta *de soie* sur une soutane *de drap*. Le drap, pour l'uniformité, appelle le drap, et l'harmonie requiert la soie avec la soie.

**LAINE.** — Le cérémonial est formel sur ce point : les vêtements d'un évêque ne peuvent être qu'en laine, drap ou mérinos. La soie n'est permise qu'aux évêques de la famille ou de la Cour pontificale, et encore celle-ci n'atteint-elle jamais la *cappa*.

**VIOLET.** — Le violet usité à Rome depuis des siècles est la pourpre des anciens, légèrement rougeâtre,

Le costume violet est réservé aux cérémonies religieuses et à certains actes *solennels* de la vie civile.

**ROUGE.** — Le rouge épiscopal et prélatice, affecté aux doublures et agréments divers, diffère du rouge cardinalice, qui est l'écarlate. Sa vraie nuance est le *cramoisi* ou *amarante*, c'est-à-dire un rouge plus foncé.



**SOUTANE.**—Les soutanes pour les évêques sont de trois sortes :

1° La SOUTANE VIOLETTE et à queue, avec agréments en soie, de couleur amarante.

2° La SOUTANE DE VILLE, noire avec agréments rouges.

3° La soutane de deuil usitée pour les évêques est noire avec queue et agréments violets : les parements des manchés sont en soie violette unie.

**CEINTURE.**—La ceinture est en soie à franges ou à houppes : à franges à la ville ; à houppes à l'église. Elle est violette avec la soutane violette et avec la soutane de ville ; elle est noire avec la soutane de deuil.

**MOZETTE.**—La mozette est violette pour aller avec la soutane violette ; en drap l'hiver, en mérinos l'été. La mozette noire, agrémentée de violet, concorde avec la soutane de deuil.

**MANTELETTA.**—La manteletta est l'insigne des évêques hors de leur diocèse et des prélats dits de *manteletta*. Elle est en violet. La manteletta noire agrémentée de violet concorde avec la soutane de deuil des évêques. Cette manteletta noire, ainsi que la soutane correspondant avec agréments de violet, ne sont prises par les prélats que pendant la vacance du Saint-Siège.

Le costume d'église pour les prélats est celui de l'évêque hors de son diocèse : soutane violette, ceinture violette à houppes de même, rochet à transparents rouge amarante, manteletta violette, barrette noire, lisérée de violet et avec houppes violette ou rouge amarante suivant la classe des prélats.

**COSTUME DE DEUIL.**—La Cour pontificale n'admet le deuil qu'à la mort du Pape.

#### LE CLERGÉ

Le décret XIV du II<sup>e</sup> concile provincial de Québec règle que, en conformité au Saint Concile de Trente, les membres du clergé doivent porter des habits convenables à leur dignité, c'est à dire la soutane noire qui descend jusqu'au talon. C'est aussi la coutume en ce diocèse de porter la ceinture, et le décret précité ordonne à tous les clercs de ne pas omettre la tonsure que pour des raisons reconnues par l'Ordinaire.

(Barbier de Montault, *passim*.)

## La conférence des évêques anglicans

— o —

Après le *Pan-Anglican Congress* a eu lieu, au palais de Lambeth, la *Conférence des évêques anglicans*. Ils étaient réunis au nombre de 243, dont 80 Américains. Ils ont délibéré pendant trente jours, et ils ont publié une encyclique signée en leur nom par le Docteur Randall-Davidson, *Primate of all England*. Quelques jours après la publication de cette lettre-circulaire, le Primat envoya au *Times* une note annonçant que le Congrès pan-anglican avait mis à la disposition de l'Eglise anglicane, pour le développement de ses missions, 343.000 livres sterling, c'est-à-dire huit millions cinq cent soixante-quinze mille francs. Il trouvait que c'était peu et faisait savoir que les listes de souscription resteraient ouvertes jusqu'à la fin de décembre.

Cette conférence de Lambeth n'est pas une nouveauté; elle a lieu à époques régulières. Ce ne sont point des synodes. On n'y fait point de décrets sur la foi et les mœurs; ce sont, comme leur nom l'indique, des conférences et rien de plus. En Angleterre, il faudrait une loi, un acte du Parlement pour introduire une modification dans le texte ou les rubriques du « *Book of Common Prayer* ». — Les Eglises affiliées ont chacune leur constitution, leurs livres de prières, leurs usages et leur procédure canonique. Cet état de fraternité élastique, qui unit toutes les communions anglicanes, se révèle dans l'encyclique qui vient d'être publiée. Le document manque d'autorité: il est incolore, confus et terne. Quelques exemples suffiront pour indiquer ce qu'il faut penser des décisions auxquelles ont abouti les délibérations des deux cent quarante-trois théologiens.

L'encyclique proclame que les faits historiques énoncés dans le *Credo* doivent être acceptés comme articles de foi. Cette déclaration est excellente. Mais il faut savoir qu'ils ne sont point rares les ministres anglicans qui nient *publiquement* le caractère historique des faits racontés par les évangélistes et enregistrés solennellement dans le *Credo* récité par ces ministres dans les offices de l'Eglise. Ils jouissent cependant, en toute sécurité, de tous les privilèges attachés à leurs bénéfices. Tous les protestants qui chérissent l'Evangile, les « *Evangelicals* » ou

« Low churchmen », comme on les appelle, montrent au doigt trois dignitaires anglicans qui sont de vrais rationalistes. Le Docteur Cheyne, chanoine de Rochester, est l'éditeur de l'*Encyclopedia Biblica*, répertoire systématique de tout ce que la critique et l'impiété ont accumulé de plus éhonté contre le caractère surnaturel des faits évangéliques. Rien de tout cela n'oblige les évêques à chasser de l'Eglise les professeurs patentés d'hérésie. Si l'abbé Loisy était chanoine anglican, il continuerait à publier ses livres et ses lettres à l'ombre d'une cathédrale et sous les regards indulgents de son évêque.

L'encyclique s'occupe aussi de la réunion des Eglises. Les évêques assemblés à Lambeth désirent que leur communion soit unie par des liens fraternels aux anciennes Eglises des pays orientaux, grecs et slaves. Nous avons dit comment furent reçues leurs démarches antérieures à cet effet. Comment ces évêques, qui manifestent une telle sympathie pour les Orientaux et pour les Russes, peuvent-ils se faire la moindre illusion sur le sort qui est réservé à leurs nouvelles avances ? Ils désirent que leurs ordres soient reconnus par de vieilles Eglises attachées aux traditions du passé, et ils font en même temps des avances ouvertes aux protestants : presbytériens, frères Moraves (*Unitas fratrum*) et luthériens ! L'incohérence est évidente, et le Saint-Synode de Russie la remarquera sûrement. Deux évêques anglicans iront à Pétersbourg et offriront l'encyclique, avec ses contradictions sur ce point important, à leurs frères de l'épiscopat slave !

La conférence a enfin abordé le sujet du mariage et du divorce. Les intentions de l'encyclique sont excellentes, mais la législation récente du Parlement anglais a créé à l'Eglise anglicane une position cruelle. Qu'il suffise de rappeler qu'il y a maintenant conflit entre la loi canonique et la loi civile, car le mariage d'un homme avec sa belle-sœur veuve est sanctionné par l'Etat.

Toutes ces velléités et toutes ces impuissances feront comprendre de mieux en mieux aux Anglicans qui cherchent la paix de l'âme qu'elle ne se trouve qu'au sein de l'Eglise catholique.

---

### Influence secrète de la Franc-Maçonnerie

— o —

... De même que les hauts gradés sont délégués dans les réunions de la Franc-Maçonnerie bleue, de même des francs-maçons sont délégués dans une multitude d'associations qui paraissent n'avoir rien de maçonnique. Les indications données à cet égard sont d'une précision qui ne laisse rien à désirer : « Vous êtes, disait le F. Blatin à ses co-maçons, au convent de 1892, un état-major, vous êtes des officiers qui n'avez pas encore suffisamment groupé les troupes que vous devez mener au combat. *Ces troupes, vous ne pouvez les amener dans nos loges, mais il faut arriver à réunir autour de vous toutes ces masses du suffrage universel qui ne demandent qu'à être disciplinées par vous* ». Un an avant que le F. Blatin prononçât ces paroles, le congrès des loges du Midi nous apprenait que, dans cette partie de la France seulement, « la libre-pensée comptait déjà *six cents groupes* dont la formation était due pour la plus grande partie à la Franc-Maçonnerie. » Il s'agit ici de sociétés qui ont en elles-mêmes un caractère anticlérical, telles que la *Ligue de l'enseignement*, les *Unions amicales de solidarité*, les *Amicales d'instituteurs*, les *Cercles d'études*, les *Bibliothèques populaires*, etc., etc. Mais, les francs-maçons pénétrèrent plus avant. Ils s'introduisent dans une multitude de sociétés de gymnastique, de tir, de musique, etc. « Notre commission, dit le compte rendu du congrès maçonnique d'Amiens en 1894, a estimé que ce moyen (d'action sur l'opinion publique par les suggestions maçonniques dans les sociétés à caractère indifférent) devait être désigné d'une façon toute particulière à votre attention. Il vous procurera, en effet, à vous, l'occasion de faire prédominer nos idées partout *si nous avons le talent d'organiser ces sociétés tout en restant dans la coulisse* ».

Ces sociétés ont été constituées par la Maçonnerie, et elles ne le savent pas ; elles sont dirigées par les représentants de cette société secrète, et elles l'ignorent ; c'est de ses idées qu'elles sont nourries, et elles ne s'en doutent pas. C'est bien la réalisation du vœu formulé par la Revue maçonnique : « *Il faut user d'influences individuelles soigneusement couvertes* ».

La Franc-Maçonnerie, sans qu'on y prit garde, a donc créé autour d'elle une multitude de sociétés dans lesquelles elle répand ses suggestions, de même que le Pouvoir occulte le répand chez elle. Ces sociétés sont ses armées en même temps que sa couverture protectrice, de même qu'elle est l'armée et la couverture protectrice du Pouvoir occulte. Comment, par ces milliers de sociétés et par les suggestions incessantes qui leur sont faites, le Pouvoir occulte n'arriverait-il pas à détruire de fond en comble la façon de penser d'une nation ?

(Sem. rel. de Cambrai.)

— ❖ —  
Bibliographie

— *Bulletin paroissial de Charlesbourg*, par l'abbé D. Goselin, pour l'année 1908. Québec, 1909.

C'est la quatrième fois que M. le curé de Charlesbourg publie ce *Bulletin paroissial*. Cette petite brochure de vingt pages contient une foule de détails qui seront du plus grand intérêt pour les familles de la paroisse. En plus de ces détails — qui sont : les recettes et dépenses de la fabrique, les collectes de 1907 et 1908, les baptêmes, mariages et sépultures, les éphémérides, etc. — une planche hors texte présente les portraits des douze curés de Charlesbourg.

— *Jos.-Albert Valiquet, scolastique oblat de Marie Immaculée. 1883-1908*. Québec, 1909.

Cette jolie brochure de 120 pages est une notice biographique d'un Scolastique O. M. I. décédé le 2 avril 1908, après avoir prononcé ses vœux perpétuels sur son lit de mort. Cette vie est bien édifiante à suivre dans ces courtes pages qui la décrivent : on y voit le spectacle des luttes et des victoires qui constituent la voie de la sanctification. C'est une lecture qui fera grand bien chez notre jeunesse étudiante.

Le portrait de l'Oblat défunt et plusieurs planches hors texte ajoutent à l'attrait du volume, dont l'auteur est le R. P. A.-N. Valiquet, O. M. I., de Saint-Sauveur de Québec

— H. Hoornaert et A. Mervillie, SA SAINTETÉ PIE X. Nouvelle étude biographique, publiée à l'occasion de son *Jubilé sacerdotal*. Grand in-8° de 500 pages, illustré de 250 gravures dans le texte. Prix : 6 fr. *En vente aux sièges de la Société*

*Saint-Augustin, BRUGES, BRUXELLES, ANVERS, GAND, MALINES, LOUVAIN, LIÈGE, et dans toutes les librairies catholiques.*

A l'heure actuelle, il n'y a pas dans le monde de personnalité plus haute et plus intéressante que celle de Pie X. Perspicace dans ses vues, héroïque dans ses décisions, il trône dans la sérénité et la bonté, donnant au monde, par amour pour le Christ et son Eglise, des leçons d'ordre et de justice.

Malgré de nombreux ouvrages populaires qui ont fait connaître sommairement les traits saillants de la vie de Joseph Sarto, ce nouveau volume n'offre pour ainsi dire que de l'inédit. Les origines d'abord ont été fouillées, sur place, avec une application minutieuse, et les pages consacrées à la première éducation de Beppi Sarto, au village natal et à la famille Sarto, seront considérées comme définitives.

L'action sociale du Patriarche a été guidée par celle de l'*Œuvre des Congrès*, qui date de 1874, et celle-ci, pour ce motif, a été exposée dans son organisation et ses détails essentiels.

L'ouvrage insiste particulièrement sur le zèle pastoral qui a caractérisé le ministère de Joseph Sarto. De nombreux extraits des lettres pastorales de l'Évêque et du Patriarche contiennent en germe les idées des Encycliques.

Les chapitres sur l'Élection et le Couronnement, ce dernier présentant un coup d'œil sur l'état de l'Église au début du règne de Pie X, sont très étudiés. Enfin les principaux épisodes et réformes des cinq premières années du Pontificat, et un chapitre spécial sur la condamnation du modernisme, terminent l'ouvrage.

Telle est, en résumé, cette nouvelle étude biographique ; elle s'adresse à tous ceux qui désirent connaître de près, depuis son humble enfance, le Pape providentiel qui préside si glorieusement aux destinées de l'Église universelle.

— LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE, *Almanach-Annuaire du Clergé canadien*, publié par la Cie Cadieux & Derome, pour l'année 1909. — 23<sup>e</sup> année. — Montréal. Prix : \$ 1.00 ; \$ 1.50 pour les non souscripteurs.

Nous venons de recevoir le splendide Annuaire du Canada religieux, qui fait l'honneur de la Librairie Cadieux et Derome, et qui est un volume de près de 700 pages, élégamment cartonné, imprimé sur beau papier, illustré à profusion. C'est M, l'abbé



E.-J. Auclair, publiciste bien connu, qui présente au public, en terme excellents, cette nouvelle édition, et qui en fait justement ressortir la valeur.

Comme document historique, cette valeur sera très grande, à cause de l'abondance des renseignements et des statistiques qui remplissent ce volume, sur l'organisation du Canada actuel, au point de vue du clergé et des communautés religieuses de tous les diocèses. Bien plus, le passé y entre aussi, cette année. Car les éditeurs ont eu l'idée très louable d'ajouter, aux noms des curés de toutes les paroisses, au moins pour la province de Québec, la liste de leurs prédécesseurs, avec dates. Cela seul donne au livre un nouveau et inappréciable cachet de valeur historique. De quel intérêt ne seront pas aussi, pour l'avenir, comme elles le sont pour les contemporains, les gravures des personnages et des monuments religieux, qui abondent dans cette édition comme dans les précédentes.

Le *Canada ecclésiastique* est trop bien connu pour que nous ayons à le recommander ici. Nous nous contenterons donc de dire à nos vénérés confrères, aux hommes d'affaires, et à tous ceux qu'intéresse l'état religieux du pays, que cet annuaire doit se trouver partout sur les bureaux de travail.

— DU CONNU A L'INCONNU. *Simple catéchisme*. Par l'auteur du *Catéchisme expliqué sans maître*. In-32, broché, 0 fr. 30 ; cartonné, 0 fr. 50. — P. Lethiellieux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).

L'humble étude qui paraît aujourd'hui n'a d'autre but que de dissiper la contrainte et le malaise qu'inspire à l'esprit l'étude du Catéchisme, telle qu'elle a été présentée jusqu'ici. Prenant l'homme à son berceau, le « Simple Catéchisme » éclaire la vie tout entière au flambeau de la Foi, montre, au fur et à mesure qu'elles se révèlent, la logique de l'enseignement catholique, la simplicité des dogmes, l'opportunité des pratiques religieuses et les consolations qu'elles donnent.

Tout cela, dans un langage clair et accessible à toute intelligence.

Ce petit livre, qui pourrait s'appeler « *Une préface au grand Catéchisme* », est donc tout indiqué pour les petits Catéchismes préparatoires, suivis par les enfants au-dessous de 10 ans.

— LE CÉLÈBRE MIRACLE DE SAINT JANVIER, *A Naples et à*

*Pouzzoles*, examiné au double point de vue historique et scientifique, avec une introduction sur le miracle en général, par Léon Cavène, professeur au collège de Cette, témoin oculaire. Prix : 5 fr. ; *franco*, 5 fr. 50. Chez l'éditeur Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

Cet ouvrage, honoré et précédé d'une lettre d'approbation de S. G. Mgr de Cabrières, l'éminent évêque de Montpellier, forme un beau volume in-8° carré de XVI-356 pages, à titre rouge et noir, bien imprimé, d'une lecture facile, et illustré de 35 gravures, dont plusieurs représentent les principales phases du Miracle.

Mgr de Cabrières l'appelle « *un intéressant, savant et très utile ouvrage* », et, s'appuyant sur les belles expériences scientifiques qui y sont relatées, déclare qu'à moins d'entêtement et de parti-pris, la vérité du miracle de Naples doit être acceptée comme étant « *au-dessus et à l'abri de toute négation.* »

M. l'abbé Coulondre, vicaire général à Montpellier, dans une lettre spirituelle et piquante, qu'on trouvera après celle de Mgr de Cabrières, écrit à l'auteur :

« La partie scientifique de votre travail m'a paru très concluante... Vous me donnez la conviction d'un esprit peu disposé à se laisser imposer des œillères avant la lettre, dans votre itinéraire vers la vérité, *fût-elle religieuse*... Savez-vous, Monsieur, que dans votre enquête sur les témoignages, vous avez l'étoffe d'un juge d'instruction, doublé d'un psychologue, pas commode du tout ? Je plains les détrousseurs de nos traditions, s'ils tombent sous votre férule, je veux dire sous votre logique, que n'aurait désavouée ni Aristote ni Port-Royal. »

Enfin l'examineur que la maison Beauchesne a chargé de lire et de juger l'ouvrage, avant de consentir à le publier, a porté cette appréciation, évidemment impartiale : « *Livre très documenté, très savant, très intéressant.* »

L'auteur — un laïc — est catholique convaincu. Il ne l'a pas toujours été : jeune encore il perdit la foi ou presque. Peu d'années après, — vers 1873, — éclairé et guidé par l'incomparable lumière du Miracle, il avait le bonheur de la retrouver à Lourdes.